



MDPH-TP-1

Le dossier MDPH pour le trouble du spectre de l'autisme

Public concerné :

Toute personne accompagnant des personnes autistes dans le montage de leur dossier MDPH:

- travailleurs sociaux
- autres professionnels de la relation d'aide
- chefs de service
- toute personne souhaitant se former de manière détaillée.

Objectif professionnel	Objectifs pédagogiques
Améliorer sa connaissance des droits et prestations existants ouverts par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) afin de faire des liens avec les impacts fonctionnels d'un diagnostic de TSA pour pouvoir informer, soutenir et orienter les familles concernées.	Identifier les impacts possibles dans le cadre de l'autisme Définir le fonctionnement de la MDPH Différencier les droits et prestations ouverts par la MDPH Sélectionner les informations pertinentes à intégrer dans un dossier MDPH au regard des impacts de l'autisme Construire un dossier MDPH en ayant connaissance du cadre juridique

Programme

1e demi-journée Théorie	2e demi-journée Pratique
Le TSA: rappels Le fonctionnement de la MDPH Le guide-barème Les droits et prestations Comment vérifier l'information avant de la transmettre	Rappels des notions vues lors de la 1e demi-journée Le dossier: certificat médical, Cerfa, pièces justificatives, écrits des professionnels Cas pratique

Organisme de formation : Nature Atypique (EI) - Caroline Li

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692077869

auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

www.natureatypique.fr - 06 30 05 65 16 - nature.atypique@gmail.com - SIREN : 879 700 581



Méthode et moyens pédagogiques	Prérequis	Lieu
Pédagogie expositive et interrogative Apports théoriques, supports de cours, quiz Matériel : ordinateur + connexion à internet si session en visioconférence	Disposer de connaissances de base concernant le TSA	Session présentielle: Saint Symphorien d'Annelles (71), à 15 minutes de Belleville en Beaujolais Session en visioconférence: sur Zoom
Durée	Dates	Tarif (inter)
7h en 2 demi-journées de 3h30 1e demi-journée: théorie 2e demi-journée: pratique	Session présentielle: Samedi 10 février 2024 14h-17h30 (théorie) et samedi 24 février 9h-12h30 (pratique) Session en visio: Mardi 20 février 2024, 9h-17h (théorie le matin, pratique l'après-midi) 1 mois de replay	Professionnels: 105 euros TTC Particuliers: 70 euros TTC (uniquement en session présentielle) Frais de déplacement, de repas et d'hébergement des apprenants non compris

Formatrice : Caroline Li, consultante formatrice spécialisée politiques publiques et autisme, en cursus de formation d'ingénieur social (DEIS).

Autres informations :

Les formations en présentiel sont organisées en format de réunion-formation, c'est-à-dire en petit effectif (8 stagiaires maximum).

La formation est ouverte aux particuliers uniquement pour les sessions en présentiel à Saint Symphorien d'Annelles.

Organisme de formation : Nature Atypique (EI) - Caroline Li
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84692077869
auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

www.natureatypique.fr - 06 30 05 65 16 - nature.atypique@gmail.com - SIREN : 879 700 581